

« L'implicite dans *La part du mort* d'Yasmina Khadra»

المضمر في رواية: « قصة الميت » للكاتب ياسمينه خضراء

إعداد

مهران هاشم هلال مهران

قسم اللغة الفرنسية - كلية اللغويات والترجمة

جامعة الأزهر - القاهرة

البريد الإلكتروني

MahranHachem.2010@azhar.edu.eg

الملخص:

يهدف هذا البحث إلى دراسة المضمرة في رواية: « قسمة الميت » للكاتب ياسمينة خضراء. وفي هذا البحث تم تناول هذه الظاهرة التداولية من خلال تقسيمها إلى قسمين رئيسيين وهما: الافتراض المسبق، والكلام الضمني اللذان تم استخدامهما من قبل الشخصيات في هذه الرواية، حيث تميزت لغتهم بالغموض والتلميح في الحديث. وتم التحقق من أن الافتراض المسبق يمكن تفسيره من خلال الملفوظ نفسه عن طريق كلمة أو تعبير داخل الجملة. أما بالنسبة للكلام الضمني فيتم تفسيره من خلال السياق. وكذلك تناول البحث الضمنييات الخطابية أو (قوانين الخطاب) الذي يعتمد عليها تفسير الكلام الضمني بشكل كبير.

الكلمات المفتاحية: التداولية - المضمرة - الافتراض المسبق - الكلام الضمني - قوانين الخطاب.

Abstract:

This research aims at studying the implicit in French Novels, which is « The Part of the Dead » by Yasmina Khadra. In this research, we dealt with this pragmatic phenomenon by dividing it into two main parts, namely the presupposition and implicit speech that were used by the characters in this novel. We verify that the presupposition can be explained by the vocalization itself by a word or expression within the sentence. As for implicit speech, it is interpreted through context. We also dealt with in this research implicit rhetorical or (discourse laws) on which the interpretation of implicit speech largely depends.

Keywords: Pragmatics - implicit - presupposition - implicit speech - laws of discourse.

Il ne s'agit pas seulement de faire croire, il s'agit de dire, sans avoir dit. Or dire quelque chose, ce n'est pas seulement faire en sorte que le destinataire le pense, mais aussi faire en sorte qu'une de ces raisons de le penser soit d'avoir reconnu chez le locuteur l'intention de le lui faire penser.

DUCROT Oswald, **Dire et ne pas dire**, p.15.

0. Introduction

L'implicite est considéré comme la base de la théorie pragmatique linguistique. Nous pouvons trouver ce procédé dans tous les types de communication soit orale ou écrite. Ainsi, il occupe une place très importante dans les œuvres littéraires. La littérature rencontre l'implicite: « *dans la représentation des paroles des personnages (que ce soit au théâtre ou dans la narration), mais aussi dans la communication qui s'établit entre l'œuvre et son destinataire.*»¹ Il est évident que, l'écart culturel de deux interlocuteurs et le contexte situationnel jouent un rôle très important dans l'interprétation du sens implicite. Le locuteur cache derrière son discours des vérités que ses interlocuteurs s'efforcent de les déchiffrer à l'aide de leurs compétences cognitives. Il dissimule souvent ses intentions, ses sentiments et ses réactions.

¹- MAINGUENEAU Dominique, **Pragmatique pour le texte littéraire** Nathan/ HER, Paris, 2001, P.77.

L'implicite ou le non-dit est très répandu dans l'œuvre de Khadra surtout dans *la part du mort*. L'auteur utilise ce phénomène dans la parole des personnages qui recourent souvent à l'information implicite dans leur communication. Dans l'acte de lecture, le lecteur cherche souvent le sens caché où les ponctuations ou les phrases inachevées : « *miment alors d'une certaine manière l'attitude idéal d'un lecteur qui accepte de se laisser guider et participe généreusement au texte, en répondant aux sollicitations du narrateur.* »¹

Des questions principales auxquelles la problématique de notre étude essaie de répondre à la lumière de notre analyse du corpus :

Quelles sont les différentes formes de l'implicite?

Quels sont les indices linguistiques qui les désignent ?

Quelles sont les maximes conversationnelles qui aident à la compréhension le vouloir dire de Khadra ?

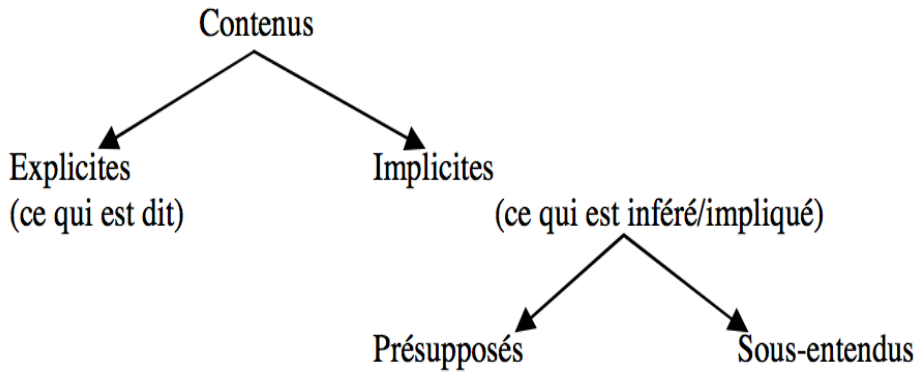
La réponse à ces questions nous permettra de montrer les causes pour lesquelles l'auteur a préféré l'emploi de ce phénomène pragmatique. Nous préférons commencer par les deux éléments essentiels de l'implicite, à savoir: la présupposition et le sous-entendu. Nous traiterons aussi les implicatures conversationnelles et ses maximes employées souvent par les interlocuteurs.

■ Les formes de l'implicite

Il s'avère important de souligner que les contenus implicites se divisent en deux catégories principales : la présupposition et le sous-entendu. Ce dernier « *est inféré d'un contexte singulier et son existence est toujours incertaine ; le présupposé, lui, est stable. Le premier se tire de l'énoncé, le second de*

1- CHARIEYRAS Sarah, Le dit et le non-dit dans L'Usage de la parole de Nathalie Sarraute, Lettres modernes minard, Caen, 2006. P.50.

l'énonciation. »¹ Voyons le tableau suivant extrait de l'ouvrage de Catherine-Kerbrat Orecchioni :²



1. La présupposition

La présupposition est un type d'inférence pragmatique. Elle est liée à la structure de l'énoncé. Ce phénomène pragmatique a été découvert pour la première fois par le philosophe allemand Gottlob Frege. Ainsi, elle s'est manifestée dans les recherches de Peter Strawson qui « *montre que les propositions doivent être satisfaites pour qu'un énoncé puisse avoir une valeur de vérité.* »³ En d'autres termes, la présupposition est une information implicite comprise à l'aide d'un mot ou d'une expression présents au sein de l'énoncé. Elle est une connaissance commune, admise et partagée implicitement par les interlocuteurs dans la situation d'énonciation.

Il est de fait que toutes les interactions verbales ou non-verbales se fondent sur de présuppositions. Ces présuppositions forment un arrière-plan informationnel nécessaire sur lequel s'interprètent les énoncés. Quand un auteur écrit un roman en français par exemple, il présuppose que ses lecteurs parlent et

¹- MAINGUENEAU Dominique, **Pragmatique pour le texte littéraire**, Op.cit., P.79.

²- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, **L'implicite**, Armand Colin, Paris, 1986, P. 21.

³- COSTACHESCU Adriana, **La pragmatique Linguistique : théories, débats, exemples**, LINCOM GmbH, Munich, 2013, P.217.

comprennent le français. Nous pouvons ainsi dire que le déchiffrement de la présupposition est plus facile, car elle est marquée par des mots, des expressions ou par la structure de l'énoncé et non pas interpréter selon le contexte ou la situation de la communication.

Dans le domaine de la pragmatique, il existe beaucoup de types de la présupposition: la présupposition lexicale, existentielle, structurale, factive et non-factive. À ce sujet, il est indispensable de traiter les termes, les expressions ou la structure grammaticale qui illustrent ce procédé linguistique dans le corpus.

1.1. La présupposition lexicale

La présupposition lexicale désigne que l'utilisation d'un mot présuppose une interprétation particulière. Elle est distinguée par un verbe, un adverbe ou un article défini.

A- Verbes aspectuels

Si le locuteur emploie par exemple un verbe tel que : « finir ou cesser », il veut dire qu'il y avait une action qui maintenant n'est plus, c'est-à-dire elle s'est terminée. De même, si quelqu'un utilise le verbe « commencer », il veut dire qu'une nouvelle action qui n'existe pas auparavant se produit. Prenons l'exemple suivant:

*1- « Dine cesse de tripoter son verre pour me faire face. »
(P.193)*

Le verbe « cesser » est l'un des verbes nommés verbes d'aspect ou les verbes transformatifs qui assurent la transformation d'un état à un autre. Ils vérifient le passage entre déjà et le moment actuel de l'action. Dans cet extrait, M. Brahim Liob suggère un contenu présupposé par l'emploi du verbe « cesser » qui signifie que l'action est terminée ; à savoir que le commissaire Dine *l'a gêné en tripotant son verre en face de lui* auparavant.

B- Verbes implicatifs

Les verbes implicatifs, dans la forme affirmative, sont comme les verbes factifs, c'est-à-dire ils présupposent la vérité du contenu de la proposition suivante. « *Par contre, lorsqu'ils sont à la forme négative, contrairement aux verbes présuppositionnels, la phrase complément est niée. Ce phénomène est dû au fait que l'implication (à l'inverse de la présupposition) ne résiste pas à la négation.*»¹ Les verbes implicatifs sont beaucoup, tels que : réussir, nettoyer, s'éveiller, parvenir, etc., Considérons le passage suivant:

« J'ai réussi à l'emmenner dans le salon. Nous avons parlé des jours que nous avons partagés ensemble. » (P.329)

L'emploi du verbe « réussir » présuppose que Nedjma a essayé d'emmenner *Haj Thobane* dans le salon, *parce qu'il voulait être seul dans son bureau en méditant sur ce qui lui tombait sur la tête.*

C. Adverbes itératifs:

L'adverbe itératif consiste à manifester le nombre de réalisation de l'acte dans la situation de l'énonciation. Autrement dit, les itératifs expriment : « *le fait qu'une certaine prédiction s'est manifester plusieurs fois, ont plusieurs types de supporter linguistiques.*»² Les adverbes itératifs sont comme : toujours, souvent, parfois, rarement, de nouveau, encore, une fois, deux fois, plusieurs fois, aussi, etc... L'adverbe « aussi », par exemple, s'utilise pour indiquer l'augmentation. la présence de cet adverbe

¹- EDITH Sales-Wuillemin, **De l'appréhension des significations implicites : verbes factifs et contrefactifs.** « Article » In: L'année psychologique. 1991 vol. 91, n°4. Pp. 559-580. P.563. L'article est disponible sur : https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1991_num_91_4_30508

²- COSTACHESCU Adriana, **La pragmatique Linguistique : théories, débats, exemples,** Op.cit., P.230.

dans une phrase provoque une information présupposée, à côté de celle affirmée par tout l'énoncé. Donnons l'exemple suivant :

« - C'est un écrivain, aussi, ajoute le dirlo. » (P.65)

Pour l'énoncé précédent, l'existence de l'adverbe « aussi » présuppose que le métier d'écrivain n'est pas la profession essentielle de M. Brahim Liob.

L'adverbe « de nouveau » véhicule également une information indiquée que l'action a été accomplie dans le passé. Par exemple :

« Le barbier tenta de ne pas faire cas de l'épicier. Après avoir dodeliné de la tête, il se racla de nouveau la gorge pour reprendre son chant, mais ses cordes vocales refusèrent de se décontracter ; le cœur n'y était plus. » (P.31)

Dans le passage précédent, l'adverbe « de nouveau » présuppose que le barbier s'est déjà raclé la gorge pour reprendre son chant dans le passé.

En outre, l'adverbe « encore » véhicule l'information que l'état de choses décrit par la proposition s'est réalisé aussi dans le passé. Considérons l'exemple suivant :

« J'avance encore, enjambe un banc, le Beretta en avant, débouche sur une chambre sens dessous dessus. En levant la tête, je le découvre. » (P.273)

De même, dans cet exemple, l'adverbe « encore » présuppose que l'action a déjà fait, à savoir le locuteur a été avancé et il avance encore.

D. L'article défini

Pour l'article défini, il présuppose l'existence et l'unicité de l'entité en question, c'est-à-dire la personne ou l'objet indiqué est unique de telle sorte qu'il existe un seul référent possible. Considérons le passage suivant:

**1- « *J'ai dit quelle mouche a piqué le commissaire de rouler dans un véhicule blindé, classé intouchable, sans l'autorisation du chef suprême de la police ?* »
(P. 371)**

L'article défini dans « le commissaire » aide l'interlocuteur de présupposer et de comprendre que le locuteur indique un commissaire en particulier : c'est la personne seulement que locuteur parle, non pas des autres personnes.

1.2. La présupposition factive et non-factive

Ce type de présupposition est créé par des verbes factifs comme : (savoir, apprendre, regretter, se douter,). Les verbes factifs sont les verbes qui fondent une croyance vers un acte et présupposent la vérité de cet acte. L'emploi d'un verbe factif désigne que l'information qui le suit est considérée comme vraie. Il existe également des expressions factives comme : être heureux, être content de, être désolé que, être fier que, être indifférent que, être triste que, etc... par exemple:

**« *On m'apprend que votre directeur se fait perfuser à tout bout de champ depuis qu'on a arrêté le lieutenant.* »
(P.174)**

La proposition principale (on m'apprend que) présuppose la sincérité du locuteur et la vérité du contenu de la complétive qu'elle suit.

En revanche, les verbes contrefactifs : « *sont les verbes qui posent une croyance à l'égard d'un événement et présupposent la fausseté de cet événement.* »¹ Les verbes contrefactifs sont comme: (s'imaginer, prétendre, etc.) L'apparition des verbes contrefactifs est rare dans *La part du mort*, ils sont manifestés seulement dans le passage suivant :

*« À son tour, il s' imagine déchu,
sans cuirasse et sans amis – car les
amis ont cette tendance
désastreuse à s'évanouir comme
flocons de neige dès la descente
aux enfers annoncée. » (P.178)*

Dans l'extrait précédent, le verbe contrefactif « s' imagine » nous aide à présupposer le mensonge du directeur, car un tel verbe présuppose la fausseté de l'action.

En fin, Nous pouvons dire que dans un énoncé quelconque la présupposition est marquée à l'intérieur de l'énoncé par des mots et non par le contexte comme dans le cas des sous-entendus. Passons maintenant à un autre phénomène implicite ; c'est le sous-entendu.

2. Le sous-entendu

En fait, le sous-entendu se distingue de la présupposition en ce qu'il dépend à la fois de la situation de l'énonciation et non pas déduire à l'aide d'une marque linguistique au sein de l'énoncé. Dans le cas du sous-entendu, le locuteur peut dire sans

¹ - EDITH Sales-Wuillemin, **De l'appréhension des significations implicites : verbes factifs et contrefactifs**, « Article » In: L'année psychologique. 1991 vol. 91, n°4. pp. 559-580, P.560. L'article est disponible sur : https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1991_num_91_4_30508

dire explicitement, en laissant au destinataire la compréhension de son vouloir dire. D'après Kerbrat-Orecchioni, les sous-entendus englobent: « *Toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatifs.* »¹

L'interprétation d'un sous-entendu demande ainsi beaucoup la bonne compréhension des circonstances de la situation de communication. Elle dépend le vouloir dire du locuteur, car elle compte souvent sur l'acte de l'énonciation et non pas sur le contenu de l'énoncé. Elle ne nécessite pas seulement d'éléments linguistiques mais plutôt pragmatiques, tels que le contexte, l'intonation et la mimogestualité. Ainsi, dans l'exemple: « *Il se fait tard* » peut « sous-entendre » qu'il est temps pour l'interlocuteur de partir. De même, si l'on dit « *Je suis très occupé en ce moment* » à quelqu'un qui vous dit qu'il ne sait pas ce qu'il va faire pendant le week-end, ce peut être une manière de lui faire passer le message implicite : « *je ne vais pas t'inviter ce week-end.* »²

Le sous-entendu est réalisé dans *La part du mort* à travers beaucoup de formes ; notre analyse sera axée sur: l'inférence, l'allusion et les implicatures conversationnelles.

2.1. L'inférence

L'inférence est une notion pragmatique utilisée pour rendre compte de l'interprétation des énoncés qui ne sont pas littéralement compris. Pour comprendre le vouloir dire du locuteur, l'interlocuteur doit posséder au moins deux compétences : l'une logique basée sur la raison et l'autre est encyclopédique basée sur les connaissances cognitives. Ces deux compétences lui permettent d'aboutir à la bonne compréhension du sens implicite. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni, l'inférence

¹- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, **L'implicite**, Op.cit., P.39.

²- MAINGUENEAU Dominique, **Aborder la linguistique**, Seuil, Paris, 1996, P.133.

est: « *Toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable.* »¹ En examinant notre corpus, nous constatons que l'inférence se manifeste dans le passage suivant :

*« - Vous avez une appréciation erronée de votre personne, monsieur Liob. Vous devriez mettre un peu d'eau dans votre vin.
- Je suis musulman. » (P.68)*

L'énoncé : « je suis musulman » est une réponse négative de Monsieur Brahim Liob lorsque Haj *Thobane* lui demande de mettre un peu de l'eau dans le vin. À travers cet énoncé, Khadra nous affirme son idée centrale, c'est la lutte contre la corruption. Il veut dire que le vrai musulman ne boit pas d'alcool ; il n'accepte ni l'injustice ni toutes les formes de corruption. L'interlocuteur se sert de ses connaissances extralinguistiques et de sa mémoire pour interpréter et analyser ces informations implicites, parce que « *dans certain cas, cependant, la communication peut ne pas être littérale, et faire appel au contexte.* »² dans ce cas, l'interprétation passe par la lecture de l'entourage de l'énoncé soumis au déchiffrement.

2.2. L'allusion

L'allusion consiste à dire une chose qui fait penser à une autre. Elle fait référence à des faits connus par le locuteur. Pour illustrer le discours, le locuteur recourt à l'analogie à un objet connu, par exemple: un événement historique, un personnage plus influent, une œuvre répandue, etc... La formation du sens demande une participation des mêmes éléments des référents culturels et

¹ -KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, L'implicite, Op.cit., P.24.

²-MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne, Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Seuil, Paris, 1994. P.5.

une bonne connaissance extralinguistique du contexte. L'allusion est une « *référence implicite et oblique à un élément extérieur à l'univers de l'énoncé. L'allusion transgresse la loi d'exhaustivité. Elle peut être de plusieurs ordres : allusion par l'intertextualité, allusion « mythologique », « historique », morale » [...], elle peut viser une réalité connue des interlocuteurs, etc. Elle établit une complicité entre l'émetteur et le récepteur.* »¹

Il importe ici de souligner que le locuteur peut recourir à l'allusion dans les situations suivantes :

- 1- Lorsque nous trouvons dans le contenu de l'énoncé un peu d'insolence comme les allusions sexuelles. Dans ce cas, le locuteur recourt au sous-entendu pour cacher des vérités qui sont bien comprises par l'interlocuteur à l'aide de contexte de l'énonciation. De tels contenus étant : « *on comprend aisément pourquoi, particulièrement candidats, à la formulation implicite.* »²
- 2- Lorsque les deux interlocuteurs font des allusions dans leur communication et faisant implicitement référence à un ou plusieurs faits particuliers non connus par de nombreux assistants de l'échange verbal.

Dans certains dialogues de notre corpus, le locuteur, soit narrateur ou personnage, recourt à ce procédé afin de présenter des informations qu'il ne peut pas les dire directement. Il emploie l'allusion dans diverses situations, telles que :

« Je ne connais aucun officier, lui dis-je sans ménagement, ni dans l'armée au cas où vous vous attendiez à ce que j'intervienne au profit de l'un de vos protégés, ni

¹- FROMILHAGUE Catherine, **Les figures de style**, 2^{ème} édition, Armand Colin, Paris, 2014, P.114.

²- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, **L'implicite**, Op.cit., P.46.

dans la douane au cas où vous auriez des containers bloqués par les services portuaires... » (P. 67)

Dans le passage précédent, M. Brahim Loib fait allusion de la corruption de Haj Thobane sans la nommer explicitement. Khadra n'a donc pas toujours le désir de dire. Il s'agit là certainement d'un moyen pour lui « de passer le relais à son lecteur à fin qu'il soit aussi attentif à la langue écrite qu'il devrait l'être aux paroles proférées, pour repérer les sensations sous conversationnelles. »¹

De même, Khadra recourt à l'allusion pour désigner une réalité connue de la majeure partie des lecteurs. C'est le cas de personnage comme « Bliss » le diable et de sa relation avec le mal. Voyons l'exemple suivant :

« Arrivé au Central, je tombe sur l'inspecteur Bliss. Sa vue me file la chair de poule. Lorsque Bliss vous accueille sous le parvis du paradis, comprenez que l'enfer a déménagé. » (P.41)

Après une lecture attentive du roman, nous observons qu'il y a un rapprochement entre ce personnage et le diable en tant que le premier ennemi de l'homme, il tente toujours de tromper, de séduire et de ruiner sa vie. En fait, nous remarquons qu'il y a un vrai rapport entre le nom « Bliss » et les actes de ce personnages. Khadra a mentionné ce nom pour préciser une qualité particulière, « c'est le mal ». Dans cette perspective : *« cette association entre un nom propre et une connaissance singulière sur le porteur de ce nom propre représente le sémantisme minimal dont un nom propre peut être investi. Je ne peux en savoir moins sur le porteur d'un nom propre sans ne plus rien en savoir.*

¹- CHARIEYRAS Sarah, Le dit et le non-dit dans L'Usage de la parole de Nathalie Sarraute, Op.cit., P.42.

Autrement dit, le sémantisme du nom propre commence là où commence ma connaissance du porteur de ce nom propre.»¹

D'autre part, le sous-entendu repose sur un ensemble de normes appelées par Grice « les implicatures conversationnelles » ; aussi, certains linguistes préfèrent les appeler « les lois du discours ». Ces lois font partie d'une sorte de compétence pragmatique. Elles nous aident à mieux comprendre la communication entre les personnages.

3. Les implicatures conversationnelles

Les implicatures² reposent sur tout ce que le locuteur affirme implicitement, à savoir l'information sémantique supplémentaire par rapport à ce que le locuteur dit effectivement. Cela conduit à engendrer une distinction entre ce qui dit ou le sens littéral de l'énoncé d'une part et d'autre part, à ce qui correspond au sens communiqué de l'énoncé. D'après Claire Beyssade, les implicatures conversationnelles sont : « *des références qui ne suivent pas du sens logique ou explicite d'une phrase, mais qu'on peut faire en vertu des principes habituels qui régissent la conversation. Elles correspondent donc à des contenus d'information qui ne sont pas explicitement donnés, mais seulement fortement suggérés par les phrases.* »³ Grice développe ces implicatures en neuf maximes comme suit:

- 1- que votre contribution doit contenir autant d'informations qu'il est requis ;
- 2- que votre contribution ne doit pas contenir plus d'informations qu'il n'est requis ;

¹- GOUVARD Jean-Michel, **La pragmatique, Outils pour l'analyse littéraire**, Armand Colin, Paris, 1998, P.70.

²- la notion d'implicature est formulée par Grice. Son idée consiste à distinguer deux types de contenu sémantiques : ce qui est dit et ce qui est signifié sans pour autant être explicite, c'est-à-dire ce qui est implicite.

³- BEYSSADE Claire, **Sous le sens : Pour une sémantique multidimensionnelle**, Presses Universitaire de Vincennes, Saint-Denis, 2017, P.47.

- 3- n'affirmez que ce que vous croyez faux ;
- 4- n'affirmez pas ce qui manque de preuves ;
- 5- parlez à propos (soyez pertinent) ;
- 6- évitez de vous exprimer avec obscurité ;
- 7- évitez d'être ambigu ;
- 8- soyez bref (évitez toute prolixité inutile) ;
- 9- soyez ordonné (c'est-à-dire procédez par ordre).¹

Si le locuteur respecte ces maximes, les implicatures qui en résultent sont appelées « standard » et on dit que le locuteur les a utilisées. En revanche, la transgression de ces maximes nous : « *permet également de dire sans dire explicitement, en laissant au destinataire le soin de tirer du contexte une proposition implicite, une inférence. Pour ce faire, il doit mobiliser certaines règles du jeu conversationnel, dites maximes conversationnelles.* »² Les neuf maximes précédentes sont classées en quatre catégories ou proprement dit, quatre maximes conversationnelles :

3.1. Maxime de quantité

En appliquant la maxime de quantité, le propos du locuteur doit comprendre autant d'informations demandées et non pas augmentée sur ce qui est requis. D'après Laurence Honre, la maxime de quantité : « *est liée à cette tendance vers l'économie, donc vers l'effort minimal, propension caractéristique non seulement pour les codes, mais pour toute activité humaine, donc pour la communication aussi. D'après ce principe fondamental, tout acte de communication doit être économique et de bon rendement.* »³ Conformément à ce principe, les personnages

¹- Cf. ZUFFEREY Sandrine et MOESHLER Jacques **Initiation à l'étude de sens**, Sciences Humanes éditions, Paris, 2012, P.117.

²- MAINGUENEAU Dominique, **Aborder la linguistique**, Op.cit., P.133.

³- COSTACHESCU Adriana, **La pragmatique Linguistique : théories, débats, exemples**, Op.cit., P.212.

respectent de la maxime de quantité dans leurs échanges interactionnels, comme dans les exemples suivants :

- 1- « - *Le commissaire Dine a appelé trois fois.*
- *Il t'a dit pourquoi ?*
- *Non, mais il a promis de rappeler.*
- *Tu me le passes sur la 2.*
- *Tout de suite, monsieur. »*
(P.207-208)

Nous voyons que la maxime de quantité est respectée dans ces énoncés, parce que les deux interlocuteurs fournissent la quantité adéquate dans leur dialogue.

La transgression de maxime de quantité se manifeste dans l'exemple suivant :

- « - *C'est vrai qu'on a tiré sur un ministre ?*
- *Tu sais l'heure qu'il est ? Pourquoi tu n'es pas au lit ? [...]*
- *Mon Dieu ! Si, en plus des misères qui prolifèrent à toute vitesse, on s'amuse à tirer sur les gens...*
- *Ce n'est pas la fin du monde, Mina. Maintenant, tu regagnes ton lit et tu te tais. J'ai la tête qui menace d'exploser. »* (P.165)

Dans l'extrait précédent, les réponses de M. Brahim Liob ne respectent pas la maxime de quantité, parce qu'elles ne contiennent pas les informations nécessaires pour les demandes de son épouse Mina. M. Brahim Liob ne donne pas les informations acquises à propos de l'attentat sur Haj Thobane et son chauffeur. Il refuse de coopérer avec elle puisque le sujet qui

lui est proposé ne rencontre pas ses intérêts. Il s'agit ici d'un cas de dérision de la première règle de la maxime de quantité. *M. Brahim Liob* enfreint ouvertement le principe de coopération, puisque l'information fournie est insuffisante par rapport à celle qui est demandée. *Le sens implicite ou l'interprétation de sa non-coopération est son épuisement et sa peine.* Il est réalisé par son mécontentement et son refus de répondre aux interrogations de son épouse.

3.2. Le principe de sincérité ou maxime de qualité

En appliquant le principe de sincérité, nous ne disons que la vérité et ne disons pas ce que nous croyons faux. Chaque locuteur : « *doit être sincère (donc ne pas mentir), et parler à bon escient, c'est-à-dire avoir de bonnes raisons (des preuves) pour soutenir ce qu'il affirme. Un énoncé véridique et fondé est donc plus convaincant qu'un énoncé qui serait seulement l'un ou l'autre.* »¹

Autrement dit, conformément à cette maxime, le locuteur dit ce qu'il doit être vrai. Cependant, il prononce parfois des énoncés littéralement faux. Dans ce cas, la maxime est enfreinte parce qu'il affirme sans preuve ou dit volontairement le faux. En respectant la maxime de qualité, les locuteurs : « *sont censés n'asserter que ce qu'ils tiennent pour vrai, n'ordonner que ce qu'ils veulent voir réaliser, ne demander que ce dont ils effectivement connaître la réponse, etc. En d'autres termes, les locuteurs sont supposés adhérer à leurs propos. Mais ce n'est là qu'une sorte de règle du jeu, non une thèse sur la sincérité effective des sujets.* »²

Implicite ment parlant; les tropes³ : « la métaphore, la litote et l'hyperbole, l'ironie » peuvent être analysées en tant que les

¹- BRACOPS Mrtine, **Introduction à la pragmatique**, Op.cit., P.79.

²- MAINGUENEAU Dominique, **Pragmatique pour le texte littéraire**, Op.cit., P.105.

³- Le mot trope emprunté du latin tropus, et du grec tropos qui signifie conversion. Les tropes, au sens strict, consistent à remplacer un mot par un

marques linguistiques de la violation de la maxime de qualité. Anciennement, la problématique du sous-entendu fait largement appel notion de « sens littéral ». Grice et d'autres pragmaticiens ont considéré que les tropes traditionnels (métaphore, hyperbole, litote, ironie...) étaient des cas de sous-entendus. De fait, les similitudes semblent évidentes, car : « *le co-énonciateur d'un trope, comme celui d'un sous-entendu, doit commencer par déchiffrer le sens littéral, reconnaître qu'il n'est pas pertinent, de façon à dériver une nouvelle interprétation, celle qu'est censé vouloir transmettre l'énonciateur.* »¹

Les interlocuteurs peuvent identifier la vraie signification des énoncés seulement grâce à des processus déductifs. L'interlocuteur doit comprendre que le locuteur a voulu faire entendre un énoncé étroitement lié à celui qu'il a dit, mais il ne présente pas le même défaut de vérité. La finalité de cet avis est surtout d'insérer des idées rhétoriques classiques dans le cadre d'une théorie pragmatique moderne. Partant de ce constat, il nous paraît indispensable de s'arrêter sur l'étude ces tropes et sa relation avec le sous-entendu dans notre corpus.

A- Le cas de l'ironie

La rhétorique considère l'ironie comme une antiphrase. Elle se définit comme une figure par laquelle le locuteur veut faire entendre le contraire de ce qu'il dit. D'ailleurs, les mots ou les expressions utilisés dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens premier dénoté ou littéral, mais leurs sens communiqués ou implicites. Les idées accessoires ou les contextes

autre, tout en invitant le lecteur ou l'auditeur à décoder l'énoncé. Il ne s'agit pas d'une opération de cryptographie, d'un message adressé à un correspondant possesseur d'un code secret inconnu du public. Il existe bien une sorte de code entre l'émetteur et le récepteur, ou plutôt les récepteurs, mais fondé sur l'imaginaire collectif, sur une culture, sur une expérience partagée, une synesthésie naturelle, une habitude commune de manipuler le langage.

¹- MAINGUENEAU Dominique, **Manuel de linguistique pour les textes littéraires**, Op.cit., P.305.

extralinguistiques entourés l'énoncé jouent un rôle très important dans la compréhension de l'ironie, telles que le ton de la voix, l'intonation, les connaissances associées au locuteur : « *et plus encore la connaissance du mérite ou du démérite personnel de quelqu'un, et la façon de penser de celui qui parle.* »¹ Dans le cas de l'ironie, il s'agit d'une proposition contradictoire. Un énoncé ironique consiste à dire explicitement quelque chose en voulant implicitement une autre chose, souvent contraire à la première. Par exemple :

*« - C'est merveilleux, halète-t-il.
Le miracle de notre glorieuse
révolution est incarné par cet
homme qui a su, malgré
l'incompatibilité des deux
vocations, associer le métier de flic
au talent du poète. C'est bien la
première fois que j'assiste à une
éclipse de ce genre. Je ne crois pas
que ça puisse se produire sous
d'autres cieux. Un commissaire
romancier ! Vraiment, c'est...
c'est...
- Contre nature ? présumé-je.»
(P.66-67)*

Dans l'extrait précédent, l'énoncé « *C'est merveilleux,.....* » est ironique, car il ne souligne pas la marque de flatterie ou d'approbation, mais au contraire il signifie le fait de réprimande ou de moquerie de M. Brahim Liob. La maxime de qualité est enfreinte, puisque cet énoncé désigne selon l'intention de Haj *Thobane* le contraire : tu es traître ou vous êtes méchant. La spécificité de l'ironie comme trope tient donc à ces deux

¹- MASON Haydn, L'ironie voltairienne, « Article » In: Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1986, n°38. pp. 51-62. P.52. L'article est disponible sur : https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1986_num_38_1_1965

composantes: la composante sémantique qui conduit à définir l'ironie comme une inversion sémantique et la composante pragmatique qui prend en compte l'acte de moquerie. Les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni : « font la synthèse de ce courant de la rhétorique et des apports pragmatiques. Elle redéfinit ainsi l'ironie comme un trope, mais un « trope sémantico-pragmatique », qui actualise simultanément « deux niveaux de valeurs dont l'une relève du littéral et l'autre est engendrée par certains mécanismes dérivationnels », « lesquelles valeurs peuvent être de nature aussi bien pragmatique que sémantique. »¹

B- Le cas de la métaphore

La métaphore est un mot dérivé du grec *métaphora*, qui désigne le transfert. Elle est une figure de substitution dans laquelle un mot est déplacé de son sens original à un autre sens. Elle est fondée sur une relation d'analogie. La métaphore : « repose sur une relation d'analogie perçue entre les deux objets correspondant aux sémèmes concernés (l'objet-lune et l'objet-faucille) ; corrélativement, ces deux sémèmes sont en intersection, puisqu'ils possèdent en commun certains « métasèmes » correspondant aux propriétés communes aux deux objets, et permettant le transfert métaphorique. »²

Par ailleurs, la métaphore est considérée comme un acte de langage indirect. Quand le locuteur emploie ce procédé, il manifeste son intention mais de façon indirecte de telle sorte qu'il dit une chose alors qu'il veut une autre. D'après Catherine Fromllhague, la métaphore repose sur « la perception (ou la création) d'une analogie entre deux référents désignés par le comparé et le comparant. Le premier peut être dit référent actuel, l'autre étant le référent virtuel. Comme pour la comparaison, deux axes d'étude peuvent être tracés: d'abord un axe descriptif,

¹ - PIERROT Anne Herschbarg, **Stylistique de la prose**, Édition Belin, Paris, 1993. P.152.

² - KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, **L'implicite**, Op.cit., P. 100.

*où est prise en compte la forme linguistique de la métaphore.»*¹ A cet égard, nous constatons que le sens métaphorique d'un énoncé fait partie des contenus implicites. Voyons les exemples suivants:

« *Le professeur Allouche est un taré. C'est un dingo, un niqué de la tête et un halluciné.* » (P.46)

Pour interpréter l'énoncé précédent, en ne violant pas la maxime de qualité, l'interlocuteur doit assumer ou présumer que le locuteur essaye de véhiculer autre chose que le sens littéral de la phrase. Par conséquent, il contient un sens implicite, c'est l'opposition de M. Brahèm Liob de décision de gracier d'un psychopathe.

C- Le cas de l'hyperbole

Cette figure est très fréquente et très facile. L'hyperbole est une figure de style consistant à exagérer l'expression d'une idée ou d'une réalité, le plus souvent négative ou désagréable. Le locuteur utilise ce procédé pour attirer l'attention de son interlocuteur. Elle est : « *une exagération favorable ou défavorable pour produire sur l'esprit une forte impression, pour mettre en relief tel ou tel aspect d'une réalité.* »² L'hyperbole peut être réalisée par les comparaisons ou les métaphores amplifiantes ou par les préfixes et suffixes augmentatifs, par exemple : « hyper, super, extra, maxi, issime, etc... » Considérons l'exemple suivant :

**« - *Je me suis fait avoir comme le roi des enfoirés, pas vrai ? [...]*
- *Ils ne nous ont rien laissé, ces fumiers de richards, rien, ni miettes ni illusions. Ils ont volé***

¹- FROMLLHAGUE Catherine, **Introduction à l'analyse stylistique**, Nathan/VUEF, Paris, 2002, P.130.

²- RICALENS-POURCHOT Nicole, **Dictionnaire des figures de style**, Armand Colin, Paris, 2005, P.141.

notre histoire, nos chances, nos aspirations, nos rêves et jusqu'à notre naïveté. On n'a même plus le droit d'échouer avec dignité, Brahim. Ils nous ont tout pris, y compris notre disgrâce.»¹ (P.155-156.)

La maxime de qualité dans ce passage est exploitée, car la réalité présentée est exagérée dans la parole de Lino. Dans ce cas, les interlocuteurs « M. Brahim Liob et ses collègues » doivent inférer une amplification de ces énoncés prononcés par le commissaire Lino qui indique la traîtrise de la fille qu'il l'aime en allant avec l'homme de richesse et le pouvoir le Haj *Thobane*. En fait, l'utilisation de termes excessifs comme: « *Ils ont volé notre histoire, nos chances, nos aspirations, nos rêves et jusqu'à notre naïveté* », est une preuve très forte de transgression de maxime de qualité.

3.3. Maximes de relation ou de pertinence

Pour interpréter les énoncés du locuteur, l'interlocuteur présume qu'il respecte la maxime de pertinence. Cette maxime est un principe d'une importance aussi grande que le principe de coopération. En général, l'énoncé « *est d'autant plus pertinent qu'avec moins d'information, il amène l'auditeur à enrichir ou modifier le plus ses connaissances ou ses conceptions. En d'autres termes, la pertinence pragmatique d'un énoncé est en proportion directe du nombre de conséquences pragmatiques qu'il entraîne pour l'auditeur et en proportion inverse de la richesse d'information qu'il contient.* »² Prenons l'exemple suivant :

¹ - KHADRA Yasmina, La part du mort, Op.cit., P.155-156.

² - MAINGUENEAU Dominique, Pragmatique pour le texte littéraire, Op.cit., P.103.

- « - *Est-ce que je peux te parler ?*
lui demandé-je.
- *A propos de quoi ?*
 - *Viens dans mon bureau.*
 - *J'ai pas le temps.*
 - *Ne fais pas l'andouille et suis-moi.*
Ce ne sera pas long. » (P.55)

Dans ce dialogue, les réponses de Monsieur Brahim Liob « *Viens dans mon bureau.* » à la question de Lino « *A propos de quoi ?* » semblent totalement adéquates et cohérentes avec la question. L'interlocuteur, dans ce dialogue, respecte la maxime de pertinence. Il répond à la question déterminée, il ne parle pas d'autre chose.

La violation de maxime de la relation se manifeste quand la réponse semble changer le sujet de la conversation. Si les deux interlocuteurs considèrent que cette réponse comme acceptable et coopérative, ils doivent déduire des circonstances particulières de la conversation. Ils doivent également prendre en considération les connaissances encyclopédiques du lien sémantique qui existe entre la demande et la réponse. Voyons l'extrait suivant :

- « - *Tu es toujours là, Llob ?*
- *Comme tous les esprits, Médor.*
Qu'est-ce que tu veux ?
 - *Il y a de la casse au Sultanat bleu.*
 - *Et tu appelles ça une excellente nouvelle ?*
 - *Ben, depuis le temps que tu nous emmerdes avec ta déprime. N'est ce pas ce que tu attendais pour remuer ta grosse caisse ? » (P.139-140)*

Dans ce dialogue, la réponse de Monsieur Brahim Liob « *Comme tous les esprits, Médor. Qu'est-ce que tu veux?* » à la question de Bliss « *Tu es toujours là, Llob ?* » semble totalement inadéquate et incohérente avec la question. L'interlocuteur dans ce dialogue ne respecte pas la maxime de pertinence. Il ne répond pas à la question déterminée, mais il parle d'une autre chose tout à fait différente. Il est clair ici que Liob a commis une gaffe d'ordre social et de ce fait, il viole la maxime de relation. Quant à M. Bliss, il tente de la réparer en pensant que la marque de M. Liob ne doit pas être discutée et il ne doit pas changer donc le sujet. Cet exemple est également une transgression ce qui s'appelle la maxime de politesse où le locuteur refuse la courtoisie à l'interlocuteur et ne le respecte pas.

3.4. Maxime de modalité ou de manière :

La maxime de modalité porte non sur ce qui est dit mais sur la manière de dire. Le locuteur doit être clair, bref et méthodique ; il faut éviter tous les énoncés ambigus. Pour la transgression de la maxime de modalité, il existe des situations dans lesquelles le locuteur peut décider d'exploiter la maxime de modalité pour diverses raisons. Par exemple, il peut formuler une phrase obscure, s'il désire tenir secrète une information pour une partie de ses interlocuteurs. Donnons l'exemple suivant :

« -*Tu t'en vas déjà ?*
- *Le devoir m'appelle.*
- *Tu ne peux pas charger quelqu'un de te remplacer ?*
Regarde comme je me suis arrangé la frimousse pour ton nègre.
- *Il est impératif que je me déplace sur les lieux pour empêcher que cette affaire ne s'ébruite. C'est très sérieux. Je vous promets d'être de retour avant la fin de la mi-temps. » (P.107)*

En examinant cet exemple, nous constatons que la réponse de M. Brahim Liob est obscure pour tout le monde sauf son épouse Mina, car elle comprend le vouloir dire de son mari. Le devoir : c'est-à-dire, la recherche de vérité. La cause de son départ à ce moment-là doit rester un secret pour les autres personnes assistées chez Monique. Par conséquence, M. Brahim Liob enfreint la maxime de manière pour des raisons de sécurité en prononçant l'énoncé obscur pour les autres : « Le devoir m'appelle. »

4. Conclusion

Au terme de cette étude, nous avons constaté que pour lire les œuvres de Khadra, c'est lire entre les lignes afin de deviner ce qui n'est pas exprimé explicitement. Dans ce roman, Khadra nous transmet simplement des messages implicites : non pour l'injustice, non pour le favoritisme, non pour le pot-de vin ; simplement, non pour toutes les formes de corruption.

Nous avons également constaté que la présupposition et le sous-entendu transmettent une information implicite, mais ils se distinguent l'un de l'autre. La présupposition appartient au sens explicite. Elle dépend de l'énoncé lui-même de telle sorte que nous pouvons comprendre le contenu implicite à travers un mot ou une expression dans le même énoncé. Dans notre corpus, la présupposition est réalisée par des verbes, des adverbes ou des structures grammaticales utilisées par les personnages dans leurs interactions verbales.

En revanche, le sous-entendu dépend du contexte ; il est lié à la situation de l'énonciation. Il repose sur la compréhension, la déduction, ou la conséquence interprétative de la situation de l'énonciation. Dans notre corpus, nous avons constaté que ce type d'implicite est réalisé à travers beaucoup de formes, par exemple : les inférences, l'allusion que Khadra les a exploités pour créer des actes de langage indirects. Khadra a recours à ces procédés pour faire implicitement référence à un ou plusieurs faits particuliers.

Le lecteur doit s'efforcer d'interpréter l'implicite pour arriver le vouloir dire de l'auteur.

Bibliographie

1. Corpus

- KHADRA Yasmina, La part du mort, Julliard, Paris, 2004.

2. Ouvrages théoriques en linguistique :

- BERBINSKI Sonia, Le dit et le non-dit, Peter Lang GmbH, Frankfurt Am Main, 2016.
- BEYSSADE Claire, Sous le sens : Pour une sémantique multidimensionnelle, Presses Universitaire de Vincennes, Saint-Denis, 2017.
- BIGLARI Amir & BONHOMME Marc, La présupposition entre théorisation et mise en discours, Classique Garnier, Paris, 2018.
- BONHOMME Marc, Pragmatique des figures de discours, Champion, Paris, 2005.
- BRACOPS Martine, Introduction à la pragmatique, Duculot, Bruxelles, 2010.
- CHARIEYRAS Sarah, Le dit et le non-dit dans L'Usage de la parole de Nathalie Sarraute, Lettre modernes minard, Caen, 2006.
- COSTACHESCU Adriana, La pragmatique Linguistique : théories, débats, exemples, LINCOM GmbH, Munich, 2013.
- DUCROT Oswald, Le dire et le dit, Les Éditions de Minuit, Paris, 1984.

- DUCROT Oswald, **Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique**, Hermann, coll. Paris, 1991.
- FROMILHAGUE Catherine & SANCIER-CHÂTEAU Anne, **Introduction à l'analyse stylistique**, Dunod, Paris, 1996.
- FROMILHAGUE Catherine, **Les figures de style**, Nathan, Paris, 1995.
- GOUVARD Jean-Michel, **La pragmatique, Outils pour l'analyse littéraire**, Armand Colin, Paris, 1998.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, **L'implicite**, Armand Colin, Paris, 1986. 1998.
- MAINGUENEAU Dominique, **Aborder la linguistique**, Seuil, Paris, 1996.
- MAINGUENEAU Dominique, **Pragmatique pour le texte littéraire**, Nathan/ HER, Paris, 2001.
- MAINGUENEAU Dominique, **Manuel de linguistique pour les textes littéraires**, Armand Colin, Collection U Linguistique, Paris, 2010.
- MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne, **Dictionnaire encyclopédique de pragmatique**, Seuil, Paris, 1994.
- PIERROT Anne Herschbarg, **Stylistique de la prose**, Édition Belin, Paris, 1993.
- RICALENS-POURCHOT Nicole, **Dictionnaire des figures de style**, Armand Colin, Paris, 2005.
- ZUFFEREY Sandrine et MOESHLE Jacques **Initiation à l'étude de sens**, Sciences Humaines éditions, Paris, 2012.

3. Articles :

- DELOOR Sandrine, **Posé, présumé et représentation du sens : quelques remarques**, « Article » in: Histoire Épistémologie Langage, tome 36, fascicule 1, 2014. L'activité lexicographique dans le haut moyen âge latin. pp. 181-199.
- EDITH Sales-Wuillemin, **De l'appréhension des significations implicites : verbes factifs et contrefactifs.** « Article » In: L'année psychologique. 1991 vol. 91, n°4. pp. 559-580.
- MASON Haydn, **L'ironie voltairienne**, « Article » In: Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1986, n°38. pp. 51-62.
- RASTIER François. **Tropes et sémantique linguistique.** « Article » In: Langue française, n°101, 1994. Les figures de rhétoriques et leur actualité en linguistique. pp. 80-101.

4. Sitographies :

- https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_2014_num_36_1_3481
- https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1991_num_91_4_30508
- https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1986_num_38_1_1965
- https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1994_num_101_1_5845